

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS (QUÉBEC)

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Grand-Métis tenue le 3 juin 2014 à 19h30 à la salle municipale de Grand-Métis sous la présidence de M. Jacques Vachon, maire suppléant.

1. OUVERTURE ET PRÉSENCES

Sont présents les conseillers :
Raymond L'Arrivée, Réjean Gendron, Rodrigue Roy, Jean-Yves Ouellet et madame Gilberte Fournier le tout formant quorum.

Assiste également à l'assemblée Mme Chantal Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Grand-Métis.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés : 2014-068

Il est proposé par monsieur Rodrigue Roy et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté en retirant le point 4.2 et en gardant le Varia ouvert.

3. APPROBATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE EN MAI

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 mai 2014;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du contenu du procès-verbal ;

Rés : 2014-069

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Raymond L'Arrivée et résolu à l'unanimité que les membres du Conseil renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance du 6 mai 2014 et l'adopte tel que lu.

1) SUIVI - Aucun suivi

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

1. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 3 JUIN 2014

ATTENDU QUE la directrice a remis à chacun des conseillers la liste des comptes à payer au 3 juin 2014;

Rés : 2014-070

Il est proposé monsieur Réjean Gendron et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes du mois et d'autoriser Mme Chantal Tremblay, dir. gén. /sec.trés. à effectuer le paiement des comptes qui se détaillent comme suit :

Service de la paie - brut (mai) :	5 331.80 \$
Dépenses incompressibles payées en avril :	526.58 \$
Comptes à payer au 3 juin 2014 :	39 542.98 \$

2. TRANSFERT DE FONDS - RÉSERVE FONDS DE ROULEMENT ET RÉSERVE POUR CAMIONNETTE

Rés : 2014-071

Il est proposé par monsieur le conseiller Rodrigue Roy et résolu de faire un dépôt de 5 000.00\$ dans la réserve de fonds de roulement et 2 000\$ dans la réserve pour camionnette tel que prévu au budget 2014.

5. VOIRIE ET URBANISME

a) **CREUSAGE DES TALUS ENTRE LE 333 ET LE 311 RANG 2 EST DES ÉCOSSAIS ET ENTRE LE 320 ET LE 311 RANG 2 EST DES ÉCOSSAIS.**

Rés : 2014-072

Il est proposé par monsieur Jean-Yves Ouellet et résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la directrice a envoyé des demande de soumission pour effectuer les travaux.

6. CORRESPONDANCE

a) **DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2013 DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

La directrice dépose le rapport annuel 2013 de la Mutuelle des municipalités du Québec. Ledit rapport sera conservé avec les archives de la municipalité de Grand-Métis.

b) MRC DE LA MITIS – DÉPART DE M. JUNIOR LOUIS

La MRC de La Mitis nous avise que M. Junior Louis a terminé son contrat de travail. Il sera remplacé temporairement par M. Jean-Philippe Quimper jusqu'à l'embauche d'un nouvel inspecteur.

c) CONGRÈS 2014 DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS SOUS LE THÈME «LE POUVOIR DE MIEUX FAIRE»

Aucun membre du conseil n'assistera à ce congrès

d) RENOUVELLEMENT DE LA BANQUE DE DÉSIGNATIONS POUR L'ENTENTE MULTISECTORIELLE RELATIVE AUX ENFANTS VICTIMES D'ABUS SEXUELS, DE MAUVAIS TRAITEMENTS PHYSIQUES OU D'UNE ABSENCE DE SOINS MENAÇANT LEUR SANTÉ PHYSIQUE.

Remis à la prochaine réunion

e) URLS – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent nous avise de leur assemblée générale qui se tiendra le mercredi 4 juin à l'Hôtel Gouverneur de Rimouski.

f) MAMOT – SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ – 1 AU 7 JUIN

La semaine de la municipalité se tiens cette année du 1 au 7 juin sous le thème «J'y participe!»

g) CN – AVIS D'APPLICATION D'HERBICIDE POUR L'ENTRETIEN ANNUEL DES EMPRISES FERROVIAIRES DU CHEMIN DE FER CANADIEN NATIONAL POUR L'ANNÉE 2014

La compagnie Asplundh Canada est mandatée par Hydro Québec pour accomplir les travaux de contrôle de la végétation sur la portion du ballast des corridors ferroviaires du CN du 19 mai au 31 août 2014.

7. VARIA (ouvert)

1. NIVELAGE DE L'ANSE-DES-MORTS

Rés : 2014-073

Il est proposé par madame Gilberte Fournier et résolu de faire niveler le chemin de l'Anse des Morts par Excavation Léon Chouinard de Grand-Métis.

2. SIGNATURE CHÈQUES CAISSE DESJARDINS DE LA MITIS

Rés : 2014-074

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond L'Arrivée, et résolu unanimement que M. Rodrigue Roy, conseiller, soit autorisé à signer les chèques de paiements tirés sur le compte de la municipalité à la CAISSE DESJARDINS DE LA MITIS en l'absence du maire ou de la directrice.

3. RUISSEAU INTERMITTENT – CHEMIN DE LA POINTE-LEGGATT

La directrice va prendre des informations pour résoudre le problème du ruisseau intermittent près du 19 chemin de la Pointe-Leggatt.

4) DONATION D'UN TERRAIN

Les conseillers ne sont pas intéressé à prendre le terrain offert par le citoyen.

5) ACHAT D'UN LOT SUR LE CHEMIN KEMPT

Rés : 2014-075

Il est proposé par madame Gilberte Fournier et résolu à l'unanimité d'aller de l'avant avec l'achat des lots 3, 3.3, 158,159,160,161,162 et 163 et de dégager de toutes responsabilité le notaire à cet effet. Il devra être inclus dans le contrat que dans l'éventualité ou la date de délivrance ne serait pas concomitante avec la date de transfert de propriété, l'acheteur assumera les risques afférents à l'immeuble conformément à l'article 950 du Code civil du Québec à compter de la date de signature du contrat.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

9. LEVÉE / AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Rés : 2014-076

Il est proposé par monsieur Raymond L'Arrivée et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h55.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

M. Jacques Vachon, maire suppléant

Chantal Tremblay, dir.gén.

Procès-verbal signé par M. Jacques Vachon, maire suppléant, le 3 juin 2014.